

Conditions Générales de Vente en ligne pour Mysterra le parc aux 7 labyrinthes

ARTICLE 1. DEFINITION

Les prestations, billets d'entrées Mysterra, présents sur les sites www.parc-mysterra.fr (nommé ci-après le " Site ") sont proposés par la Communauté de Communes de Haute Saintonge exploitante du parc des Labyrinthes Mysterra. Les présentes Conditions Générales sont valables à compter du 1^{er} mai 2019.

ARTICLE 2. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de vente et d'utilisation (nommés ci-après les " Conditions Générales ") s'appliquent à l'ensemble des prestations destinées à la clientèle individuelle proposées par la Communauté de Communes de Haute Saintonge.

La commande de prestations est réservée aux utilisateurs ayant pris connaissance et accepté par un clic, les présentes Conditions Générales dans leur intégralité de façon préalable à chaque commande.

La Communauté de Communes de Haute Saintonge se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux réservations préalablement acceptées.

Tout utilisateur s'engage à se conformer à ces conditions et notamment à payer toutes sommes dues, et à accepter les conditions et limitations de responsabilité relatives à la disponibilité des produits et services proposés.

Le Site a pour fonction de permettre aux utilisateurs individuels d'effectuer les achats de billets d'entrées en ligne dans la limite des stocks disponibles.

ARTICLE 3. COMMANDES - TARIFS - REGLEMENT

Les commandes sont fermes et définitives dès lors qu'elles sont réglées.

Les tarifs sont fixés annuellement, ils varient en fonction de l'âge et la composition de la famille (duo et plus).

Le règlement des achats s'effectue à la commande par carte bancaire sur un espace sécurisé. Les prix figurant sont des prix TTC en euros tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services. Le parc Mysterra se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur.

Un seul mode de paiement est autorisé par commande d'entrées.

ARTICLE 4. PROGRAMMES

L'exploitant se réserve le droit de modifier ses horaires d'ouverture et de fermeture, voire de modifier le calendrier pour des raisons techniques, météorologiques ou en cas d'événements extérieurs indépendants de sa volonté.

ARTICLE 5. CONDITIONS D'UTILISATION DU SITE

Pour utiliser la rubrique de vente en ligne du Site et pour effectuer tout achat, le client doit : être âgé d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter et utiliser ce Site conformément aux présentes Conditions Générales.

L'acheteur est responsable financièrement de l'utilisation du Site tant en son nom que pour le compte de tiers, y compris des mineurs, sauf à démontrer une utilisation frauduleuse ne résultant d'aucune faute ni négligence de sa part. Il garantit également la véracité et l'exactitude des informations fournies par lui-même ou tout autre tiers utilisant ses données sur ce Site.

Une utilisation du service d'achat en ligne du Site frauduleuse ou qui contreviendrait aux présentes Conditions Générales, pourra entraîner par la Communauté de Communes de Haute Saintonge, le refus d'honorer les prestations commandées frauduleusement et l'accès aux Services proposés sur ledit Site.

ARTICLE 6. PASSATION ET ANNULATION DES COMMANDES

6.1 Achat d'un billet:

L'achat d'un billet doit s'effectuer impérativement au moins 24 heures avant son utilisation. Un billet acheté sur notre Site est valable uniquement pour la date de réservation. Le client se conformera aux horaires d'ouverture figurant sur notre Site.

Après avoir complété l'ensemble des formulaires et effectué son paiement sécurisé, le client recevra une confirmation de réservation. Son billet lui sera adressé par mail après réception du paiement par nos services.

Avant de se présenter à l'accueil du parc, le client doit IMPERATIVEMENT IMPRIMER SON BILLET de façon à ce que tous les numéros et codes-barres soient parfaitement lisibles. Le billet devra être présenté à tout contrôle des agents du Parc Mysterra.

Le billet est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier blanc A4, vierge recto et verso, sans modification de taille d'impression, en format portrait (vertical) avec une imprimante laser ou à jet d'encre. Il ne peut en aucun cas être présenté sur un autre support (électronique, écran...).

Une bonne qualité de l'impression est nécessaire. Les billets partiellement imprimés,

souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et seront considérés comme non valables.

Il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que les coordonnées qu'il communique lors de sa réservation soient correctes et qu'elles permettent de recevoir la confirmation de sa réservation et/ou de bénéficier des Produits ou Services commandés.

Dans l'hypothèse où le client ne reçoit pas cette confirmation par retour de mail sous 24 heures, il lui incombe de contacter nos services en appelant le service commercial du Parc Mysterra au 05 17 24 30 58 ou en nous adressant un mail à contact@parc-mysterra.fr

Toutes les mentions figurant sur la confirmation de réservation seront réputées constituer l'accord des parties. Elles ne pourront toutefois être contestées que pour autant qu'elles diffèrent de la commande.

Les billets émis sont adressés après confirmation du règlement par courrier électronique. Il est de la seule et entière responsabilité du client de saisir correctement et de manière complète les informations qui permettront à la Communauté de Communes de Haute Saintonge de procéder à la fourniture des prestations réservées sur les Sites. Le client doit impérativement détenir son billet pour pouvoir accéder au Parc Mysterra. En cas de non-respect de l'une des règles précisées ci-dessus, ce titre sera considéré comme non valable.

ARTICLE 7 ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION

7.1 Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, les billets d'entrée et forfaits ne font pas l'objet d'un droit de rétractation

7.2 Un billet d'entrée ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé.

Un billet ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui porté au recto dudit billet.

Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol. Lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité, avec photo, en cours de validité pourra vous être demandée et elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif.

ARTICLE 8. DONNEES PERSONNELLES

Les informations et données concernant le client sont nécessaires à la gestion de la commande et aux relations commerciales. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires,

ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services et les informations que nous proposons aux clients.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 Août 2004, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Il suffit de nous écrire en ligne à : contact@parc-mysterra.fr ou par courrier à : Communauté de Communes de Haute Saintonge, 7 Rue Taillefer, BP 2, 17501 Jonzac Cedex, ou auprès du délégué: SOLURIS 2 rue des Rochers - 17100 SAINTES - en indiquant ses nom, prénom, e-mail, adresse postale et si possible la référence client. Conformément à la réglementation en vigueur, la demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité signé et préciser l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse. Une réponse sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

ARTICLE 9. PREUVE

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste de la Communauté de Communes de Haute Saintonge, les données conservées dans le système d'information de la Communauté de Communes de Haute Saintonge ont force probante quant aux commandes passées. Les données sur support informatique ou électronique conservées par la Communauté de Communes de Haute Saintonge constituent des preuves et, si elles sont produites comme moyens de preuve par la Communauté de Communes de Haute Saintonge dans toute procédure contentieuse ou autre, elles seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit. Toute demande d'informations, de précisions et réclamations éventuelles doit être adressée à : Communauté de Communes de Haute Saintonge, 7 Rue Taillefer, BP 2, 17501 Jonzac Cedex.

ARTICLE 10. RESPONSABILITES ET GARANTIES

10.1 Pour l'utilisation du Site

La Communauté de Communes de Haute-Saintonge ne garantit pas que le Site sera exempt d'anomalies, d'erreurs ou de bugs, ni que ceux-ci pourront être corrigés, ni que le site fonctionnera sans interruption ou panne, ni encore qu'il est compatible avec un matériel ou une configuration particulière autre que ceux expressément validés par la Communauté de Communes de Haute Saintonge.

La Communauté de Communes de Haute Saintonge n'est en aucun cas responsable de dysfonctionnements imputables à des logiciels de tiers que ceux-ci soient ou non incorporés dans le Site ou fournis par celui-ci.

En aucun cas, la Communauté de Communes de Haute-Saintonge n'est responsable de tout type de dommage prévisible ou imprévisible (incluant la perte de profits ou d'opportunités) découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser le Site. Enfin, la Communauté de Communes de Haute Saintonge ne pouvant contrôler l'ensemble du Site

sur lesquels elle renvoie par l'intermédiaire de liens hypertextes qui n'existent que pour faciliter les recherches de l'utilisateur, n'est en aucun cas responsable de leur contenu.

L'utilisateur déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

9.2 Pour la fourniture du Billet

Sauf dysfonctionnement du Site qui lui serait imputable, la Communauté de Communes de Haute Saintonge ne pourra être tenue responsable des anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du Billet, imputables soit à votre fait, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la prestation, soit à un cas de force majeure (par exemple, anomalies causées par tout matériel, logiciel ou moyen de connexion utilisés ou d'un prestataire tiers).

Les informations que vous communiquez sur le Site permettent à la Communauté de Communes de Haute Saintonge de traiter et d'exécuter les commandes passées sur le Site.

ARTICLE 11. SÉCURITÉ

Les clients s'engagent à respecter sans restriction le règlement et les consignes de sécurité affichés dans le parc Mysterra. Nous rappelons que les animaux sont interdits dans les parcs de loisirs (sauf les chiens guides sur présentation de la carte d'invalidité).

ARTICLE 11. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de litige ou de toute autre action, les tribunaux de Saintes sont seuls compétents même en cas de pluralité de défendeurs.